

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve au
Moniteur
belge



25084605

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

20-06-2025

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT-DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise 0832.292.464

Nom

EURO MEAT GROUP

Forme juridique Société anonyme

Adresse complète de la société Slachthuisstraat 46, 7700 Mouscron

Objet de l'acte : Nominations

Lors de la délibération du 03/05/2025, l'assemblée générale a débattu des questions suivantes et a décidé ce qui suit.

1/ Reconduction de SRL Auditas Bedrijfsrevisoren comme commissaire

L'assemblée générale renomme le commissaire suivant: Auditas Bedrijfsrevisoren BV (B00364), représentée par M. Sven Vansteelant (A02050), auditeur, avec bureau à 8800 Roeselare, Boomgaardstraat 14. Le commissaire réalisera le contrôle sur trois exercices, à savoir de l'exercice 2025 à l'exercice 2027. Ce mandat prendra fin à l'assemblée générale de l'année 2028 sous réserve de réélection.

Procuration à l'expert-comptable

L'assemblée générale donne procuration à SA TITECA ACCOUNTANCY, personne morale ayant son siège à 8800 Roeselare, Heirweg 198, RPM Gent, afdeling Kortrijk, connu(e) auprès de la BCE sous le numéro 0882.371.584, et à ses préposés, pour une durée indéterminée et jusqu'à révocation expresse, en ce qui concerne les actes nécessaires à l'exécution, au traitement et à la publication des décisions de cette assemblée.

Tous avec possibilité d'agir seuls et droit de substitution, afin d'accomplir toutes les formalités possibles, de faire toutes déclarations et de signer tous documents, de quelque nature que ce soit, ou de représenter la société à l'égard de la TVA, des Contributions, des Douanes et Accises, de la Sabam, de la Rémunération équitable, des administrations communales, de la Province, de l'ONSS, du Moniteur belge, des guichets d'entreprises, de la Banque-Carrefour des Entreprises, des caisses sociales, des fonds de pension, des fournisseurs, des clients, des banques, du secrétariat social, du registre UBO, du registre eStox, des services publics et des Ministères y compris les greffes de tous les types de tribunaux nationaux et internationaux, les cours d'appel et les services juridiques.

Amber Depauw, nommé de SA TITECA ACCOUNTANCY, signera pour la publication des décisions de cette assemblée.

Déposé en même temps : le procès-verbal de l'assemblée générale du 03/05/2025.

Pour la société
SA TITECA ACCOUNTANCY, représentée par Amber Depauw, nommé
Mandataire, par procuration spéciale